

HARCELEMENT : “les sanctions ne sont PAS LA SOLUTION”

 L'université de la Paix plaide pour la responsabilisation des élèves

► En avril de l'année dernière, une jeune Herstaloise de 17 ans a mis fin à ses jours après avoir subi des années de harcèlement de la part de ses camarades d'école. Six mois plus tôt, un adolescent de 17 ans nommé Thomas s'était également suicidé pour les mêmes raisons. Des histoires dramatiques et malheureusement fréquentes.

Selon les conclusions d'une étude menée par l'Université catholique de Louvain en 2015 sur 6 000 élèves, près d'un enfant sur trois serait victime de harcèlement scolaire.

HEUREUSEMENT, de plus en plus d'écoles mettent cette problématique au cœur de leurs préoccupations et les associations qui proposent des pistes concrètes se multiplient également. “Pour le moment, il n'y a pas encore d'organisation structurée pour former les enseignants à lutter contre le harcèlement scolaire. Ce sont les écoles qui doivent encore faire les démarches. Plusieurs associations sont actives dans le domaine et proposent différentes actions pour améliorer

le climat dans les écoles”, explique Alexandre Castanheira, animateur et formateur à l'université de la Paix.

Chaque année, l'association accompagne une vingtaine de nouvelles écoles dans leur lutte contre le harcèlement scolaire. “Quand une école nous contacte, on échange d'abord avec la direction pour voir quelle est la problématique précise et on démarre avec une conférence donnée à tous les adultes de l'établissement. À l'université de la Paix, on travaille sur la prévention et on donne des outils aux enseignants pour faire face à des cas de harcèlement déjà présents.”

POUR LUI, LE MAÎTRE mot dans le domaine est la responsabilisation. “On préfère responsabiliser les élèves que les sanctionner. Si un cas de harcèlement est signalé, on va former un groupe avec les élèves concernés et essayer de jouer sur leur empathie, sur le fait que l'élève victime de harcèlement est en difficulté. Ensuite, on demande aux élèves de proposer des solutions pour

résoudre le conflit: on leur demande de proposer des actions concrètes, même minimales pour améliorer la situation et on part de leurs propositions pour développer des solutions.”

Pour l'association, la sanction est généralement contre-productive. “Le fait de sanctionner directement les élèves créerait une résistance et un désir de vengeance envers la victime alors que le but est de stopper le harcèlement. Mais pour les cas les plus graves, comme les agressions physiques ou sexuelles, il faut bien évidemment des sanctions disciplinaires.”

Maïli Bernaerts